

Article original

L'insécurité dans le district des montagnes : une approche géographique de l'analyse des faits de criminalité

ANDIH Kacou Firmin Rondos^{1}, ADOU Diané Lucien²*

1* Chargé de Recherche, Centre de Recherches Architecturales et Urbaines (CRAU), Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

2 Maître-Assistant, Département de Géographie, Université Jean Lourougnon GUEDE (Daloa), Côte d'Ivoire

Auteur correspondant : email : andihrandos@yahoo.fr

Article soumis le 03/11/2018 et accepté le 13/12/2018

Résumé : L'ouest de la Côte d'Ivoire est en proie, depuis le début des années quatre-vingt-dix, à une violence quasi endémique. Après la crise postélectorale qui a eu des conséquences désastreuses tant au plan social qu'économique dans cette région, l'heure est à la sécurisation des personnes et des biens, à la reconstruction et au développement. Garantir une sécurité aux populations du District des Montagnes (régions du Tonkpi, Guemon et Cavally) nécessite la mise en place d'un dispositif sécuritaire participatif et spatialement opérationnel. Une approche géographique de la question sécuritaire est donc nécessaire pour comprendre les fondements et la distribution spatiale de l'insécurité qui sévit dans ce District. L'objectif de cette étude est d'effectuer une analyse géographique des faits de criminalité qui sévissent à l'ouest de la Côte d'Ivoire afin de dégager les déterminismes spatiaux d'une meilleure implémentation d'une police de proximité dans le District des Montagnes. Cette étude a été conçue autour d'une recherche documentaire, d'interviews auprès de la population et d'une analyse des rapports annuels de la préfecture de police du District des Montagnes. Elle a permis de noter que l'endémisme de la violence dans cette partie du pays est lié aux luttes pour le contrôle de l'espace vital des acteurs en présence. Les faits de criminalité se sont accrus dans le District des Montagnes depuis la crise postélectorale de 2011 avec une augmentation des atteintes aux biens (3669 cas d'infractions) et un déplacement de la poche de criminalité du Cavally vers le Tonkpi (50,33% des infractions). Avec les trafics d'armes et de drogues, la criminalité s'est développée en milieu urbain, tandis que les attaques aux frontières, donnent une

dimension internationale à une insécurité demeurée jusque-là spatialement localisée.

Mots clés : District des Montagnes, insécurité, approche géographique, police de proximité.

Abstract: *Much more strongly than anywhere else in the country, western Ivory Coast has been plagued by near-endemic violence since the beginning of the nineties. After the post-election crisis, which has had disastrous social and economic consequences in this region, the time has come to secure people and goods, to rebuild and develop. Ensuring the safety of the populations of the Mountain District (Tonkpi, Guemon and Cavally regions) requires the establishment of a participative and spatially operational security system. A geographical approach to the security issue is therefore necessary to understand the foundations and the spatial distribution of the insecurity that rages in this District. The objective of this study is to make a geographical analysis of the criminal events that are raging in western Ivory Coast in order to identify the spatial determinants of a better implementation of a community policing in Ivory Coast District of Mountains. This study was conceived around a documentary search, interviews with the population and an analysis of the annual reports of the Mountain District police department. She noted that the endemism of violence in this part of the country is linked to struggles for the control of the living space of the actors involved. Crime has increased in the Mountain District since the post-election crisis of 2011 with a predominance of property crimes (3,669 cases of crime) and a displacement of the crime pocket towards the Department of Man (50.33%). offenses). With the trafficking of arms and drugs, crime has developed in urban areas, while border attacks have given an international dimension to insecurity that remains spatially localized.*

Key words: Mountain District, insecurity, geographic approach, community policing.

Introduction

Depuis 2002, le District des Montagnes (comprenant les régions du Tonkpi, du Guemon et du Cavally) connaît des conflits interethniques et politico militaires intenses qui ont des conséquences désastreuses sur le développement de cette partie du pays. Après la crise postélectorale de 2011, l'heure est à la reconstruction sociale et économique. Toutefois, le District demeure une région de grande insécurité. Il subit une insécurité mouvante, conjoncturelle et inégalement exprimée selon l'espace ethnoculturel. Si les analyses empiriques de la situation sécuritaire dans cette région ont toujours été faites selon des approches politico-économiques, ou socio-anthropologiques, il convient aujourd'hui de l'aborder sous une

approche géographique, puisque ses origines laissent émerger une volonté continue de contrôle de l'espace et ses ressources. Ses acteurs d'horizons divers en font un enjeu géostratégique, ses manifestations débordant du cadre urbain s'étendent en milieu rural ou inversement. Ses impacts, ressentis au niveau local, ont une extension régionale voire internationale.

Devant la persistance de l'insécurité dans ce district, l'État a introduit avec le soutien de la coopération américaine un nouveau paradigme de sécurité humaine à travers la police de proximité ; une nouvelle doctrine d'emploi des forces de la police nationale prônant une gestion plus inclusive et globale de la sécurité d'État.

Quelle analyse géographique peut-on faire des faits de criminalité qui subsistent dans le District des Montagnes ? Quelle contribution peut-on apporter pour une meilleure implémentation de la nouvelle doctrine de sécurisation des personnes et des biens dans le district ?

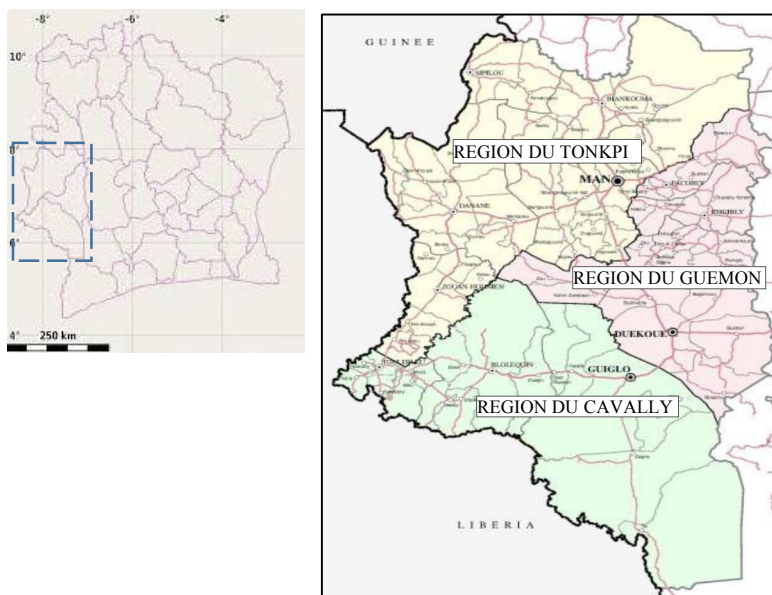
L'objectif principal de cette étude est de porter un regard géographique sur la situation sécuritaire à l'ouest de la Côte d'Ivoire. Cette étude vise une analyse spatiale des faits de criminalité et une identification des déterminismes spatiaux nécessaires à la réussite de la nouvelle doctrine de sécurisation.

Méthodologie

La démarche méthodologique a été fondée sur une recherche documentaire s'appuyant sur la consultation des ouvrages, des coupures de presse, des études présentées sur internet et sur les rapports annuels de la Préfecture de Police de Man. Des enquêtes (observations participantes) ont été réalisées à Guiglo, Duekoué et Man, chefs-lieux des trois régions du District des Montagnes (cf. figure 1) en vue de compléter la collecte des données de terrain. Des entretiens semi-directifs avec le Préfet de police du District à Man et le conseiller de défense chargé de la mise en œuvre de la police de proximité ont achevé la collecte des données.

Cette étude qui est une contribution théorique et fondamentale s'appuie sur l'analyse de données à la fois quantitatives et qualitatives. Elle fait d'abord une analyse des fondements spatio-

temporels des violences, ensuite, elle établit une répartition spatiale de la criminalité qui sévit à l'ouest et enfin, elle dégage les déterminismes spatiaux d'une meilleure mise en œuvre de la police de proximité dans le District des Montagnes.



Source : CNTIG et OCHA-CI, 2013

Figure 1: Cadre d'étude: le District des Montagnes

Résultats

1. Fondements spatio-temporels des violences dans le District des Montagnes

L'analyse rétrospective de la situation sécuritaire dans le District des Montagnes montre les traits suivants:

1.1. Peuples wè et dan : des sociétés claniques et guerrières

Selon les études menées par SCHWARTZ (1971), les Dan ou Yacouba sont regroupés en unités sociopolitiques formées par la tribu, le clan et le village. Il existe donc une multitude de

microsociétés politiques regroupées autour d'un clan aîné et d'un patriarche au pouvoir juridico-religieux. En temps de guerres intertribales, les microsociétés se réunissent autour d'un chef de guerre. Les Dan ont aussi des systèmes d'alliances à plaisanterie¹ avec les Toura, Wan, Gouro, Mahou, Senoufo et les Peul.

Chez les wè (Guéré et Wobé), le groupement le plus vaste de la société traditionnelle est la confédération guerrière² dirigée chacune par un chef de guerre appelé *bio*. Ce dernier, également chef civil, a une autorité continue même en temps de paix. Il est donc sollicité pour le règlement des conflits. Les confédérations se divisent elles-mêmes en groupements de guerres ou d'alliance (*bloa*). Dans la société Wè, l'utilisation de la force physique était la méthode la plus directe et la plus efficace d'accès à la puissance. Le guerrier avait un statut particulièrement envié. Célèbre et craint, il était souvent riche.

1.2. Les conflits à l'ouest : expression de volontés de contrôle de l'espace vital

- *Dan et Wè pendant l'époque précoloniale : violences pour la conquête de l'espace*

Selon EKANZA (2006), les Dan (peuple issus du grand groupe mandé) étaient originellement installés au nord-ouest de la Côte d'Ivoire (comme le montre la figure 2), d'où ils migrèrent vers l'ouest sous la pression de la migration des Malinké entre le XVI^e-XVII^e siècle. Ils occupèrent progressivement la grande région montagneuse de Man et débordèrent des frontières Libériennes sous les noms des fractions *Guio* et *Gue*.

¹ Ce sont des formes de conduite ludique consistant en des outrages et des attaques développés entre membres de deux groupes ethniques dont les ancêtres ont scellé un pacte basé sur des relations amicales régies par des codes.

² Les populations du pays guéré se répartissaient en quatre confédérations guerrières : Zibiao, Zagné, Zagna, Zéragon. Le pays Wobé en comptait trois : Gbéon, Zoho et Baon.

D'après les travaux d'Ekanza (2006), le foyer originel des Wè (Guéré et Wobè) appelés aussi Krou occidentaux était situé dans le Mahou avec sa périphérie nord en contact avec le pays Maninka et la Guinée (cf. Figure 2). Sous la pression malinké, ils migrèrent en direction du Sud pour occuper l'espace compris entre le Sassandra et le Cavally, les localités de Taï, Facobly, Guiglo et Bangolo.

Le déplacement de ces peuples à la conquête et le contrôle de nouveaux espaces de vie (entre les XVI^e et XVIII^e siècle) a été accompagné de heurts entre Dan et Wè. Les premières confrontations dans la région remontent au XVIII^e siècle.

La récurrence des guerres intertribales qui ont sévissaient dans la région pendant la mise en place des peuples Dan et Wè découlait sans doute de leur organisation en sociétés claniques et guerrières. Toutefois, pendant la période coloniale ces conflits se sont estompés pour faire place aux violences de pacification imposées par le colonisateur.

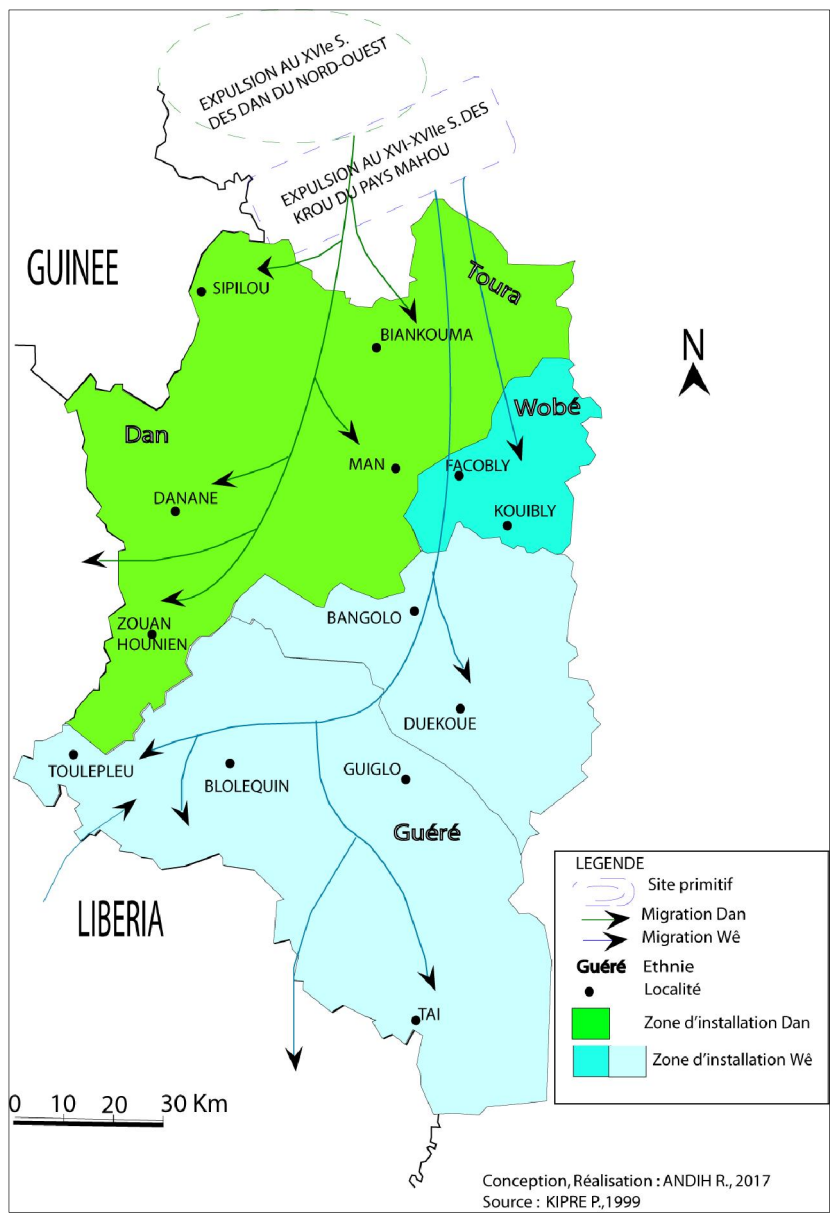


Figure 2: Migrations et occupation spatiale des Dan et Wê

- *Les violences liées à la pacification de la région et au maintien de l'ordre*

Pendant la première phase de la colonisation française, la volonté de pacification de l'ouest de 1885-1920, a entraîné une répression coloniale de tous les soulèvements, plongeant ainsi la région dans la violence.

En effet, en 1899, les Wobé et les Dan attaquèrent la mission d'exploration Woelffel et Mangin qui fut un échec dans la région de Logoualé malgré la création du poste de Noantogouiné. Une année auparavant, c'est la mission Blondiaux qui échouait chez les Dan et Wê de Man (MEMORIAL DE CI, 1987 p.36). Aussi, l'ouest avec la région de Guiglo -Toulépleu, restait-elle l'une des deux « régions militaires » qui demeuraient en place au-delà de 1920 avec des forces de police locale et milice territoriale chargées d'appliquer la tactique dite de la tache d'huile en cours pendant la pacification de la colonie. Les Guéré, Wobé et Dan furent les derniers à être pacifiés (de novembre 1908 à décembre 1920). Duékoué et Danané sont restés pendant les années trente des foyers de contestation contre les agissements de l'administration coloniale. Une violence institutionnelle était également appliquée pour le maintien de l'ordre en répression du vagabondage (pour absence de permis de travail), des infractions au code de l'indigénat, des délits de droit commun, du vol, du brigandage et de la prostitution assez remarqués dans la région. Après la guerre (1945), l'on a observé dans la région, une recrudescence de la délinquance et la criminalité avec l'apparition du lynchage public en milieu urbain (MEMORIAL DE COTE D'IVOIRE, Tome 2, 1987, p.250).

1.3. Les conflits intercommunautaires à l'ouest : expression d'une gestion politique chaotique de l'espace

A partir de 1990 (année de la réintroduction du multipartisme en Côte d'Ivoire), des conflits communautaires violents vont éclater entre les communautés vivant dans le District des Montagnes. Trois faits marquants ont émaillé la situation sécuritaire depuis les années 1990 :

D'abord, la guerre civile du Liberia (opposition violente entre groupes ethniques Khran ou Guéré et Gios ou Dan du côté libérien de 1989 à 1997) a eu des ramifications et des affrontements qui se sont déroulés sur le territoire ivoirien.

Ensuite, la rébellion armée de 2002 a été l'occasion de réveiller de vieux contentieux opposant les populations Wê et Dan. Les fractions militaires (MPIGO, MJP, APWE, FLGO) créées et les exactions ciblées commises dans la région traduisent bien l'antagonisme Yacouba-Guéré (CERAP/UNDP, 2012) de part et d'autre de la frontière ivoiro-libérienne. Les Dan sont aidés de leurs frères Yacouba du Libéria, de Malinké ou Burkinabè et de supplétifs Sierra-léonais tandis que les Wê sont appuyés par des supplétifs libériens et des combattants du LURD.

Enfin, la crise postélectorale de 2011 qui a entraîné des affrontements entre Wê, allochtones et communautés étrangères a détérioré la situation sécuritaire à l'ouest. Selon INTERPEACE (2013), les causes de ces violences sont complexes puisqu'elles partent de l'auto-victimisation des peuples, le foncier, l'instrumentalisation politique de l'ethnie et des identités, de la faiblesse de l'Etat dans la région et de l'apparition de nouveaux lieux de pouvoir.

Après la crise postélectorale de 2011, la situation sécuritaire délétère est entretenue par un sentiment d'« invasion étrangère », par le déplacement de populations de 38 000 réfugiés au Libéria selon le HCR (2017) et l'accaparement des terres dénoncé par les Wê.

L'ouest, après 2011, demeure une région instable. Une analyse spatiale des faits d'insécurité enregistrés dans le District des Montagnes permet d'apprécier les différents défis sécuritaires actuels dans la région.

2. Analyse spatiale des faits de criminalité dans le District des Montagnes

2.1. Les défis sécuritaires actuels après la crise postélectorale

L'analyse de la situation sécuritaire depuis la crise postélectorale de 2011 montre :

- *Une augmentation des infractions après la crise postélectorale*

L'analyse des infractions après la crise postélectorale de 2011 montre qu'il y a une croissance de la criminalité dans le District de Man (cf. figure 3). Au total 16587 faits ont été portés à la connaissance des services de police de la région avec une moyenne annuelle de 4000 infractions depuis 2012.

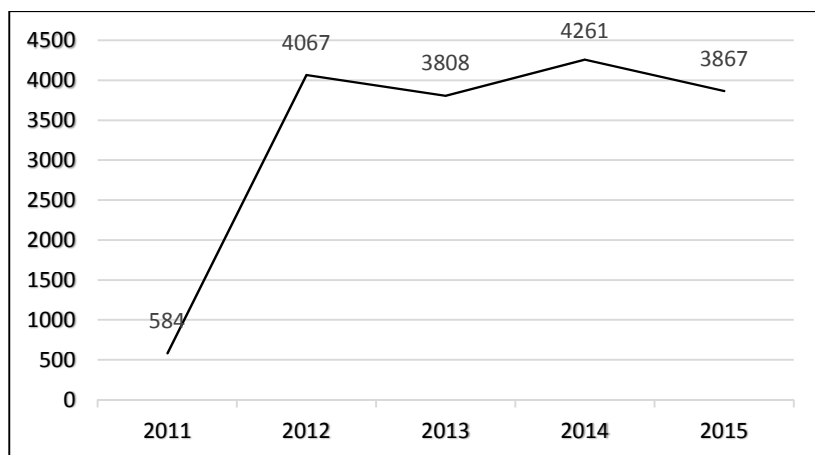


Figure 3: Courbe d'évolution des infractions de 2011 à 2015

Source : Préfecture de Police de Man, 2015

Même si entre 2013 et 2015, le niveau de criminalité a connu une baisse, cependant, la criminalité reste assez élevée dans l'ensemble.

- *Une évolution de la nature des infractions*

Au niveau des infractions, en 2012, avec un volume de 1573 soit 38,68%, les vols toutes catégories ont été les infractions les plus enregistrées durant cette année. 37 cas d'homicides ont été également constatés dont 27 soit 84,37% seulement à Duekoué. Cet état de fait résulte des attaques à mains armées répétées qui ont

entraîné le soulèvement de la population et la destruction du camp des déplacés internes de Nahibly.

En 2013, avec un volume de 1536 soit 40,34 %, les vols toutes catégories restent les infractions les plus enregistrées durant cette année. 12 cas d'homicides ont été également constatés dont trois (03) seulement dans la zone de Duekoué. Cet état de fait résulte des attaques à mains armées perpétrées par des coupeurs de route.

En 2014 et 2015, les infractions les plus importantes (cf. figures 4) sont les atteintes aux biens avec 3669 (45,1%), infractions déclarées sur les deux années.

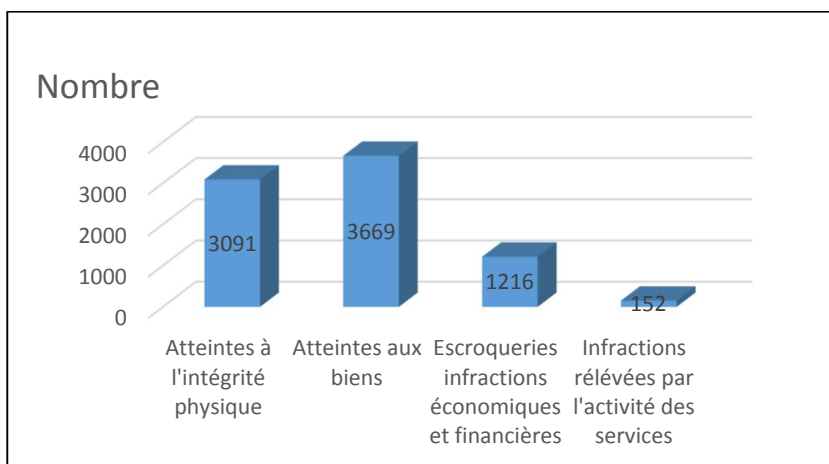


Figure 4: Nature des infractions déclarées en 2014 et 2015

Source : Préfecture de Police de Man, 2015

Ce sont 99 cas de vols à main armée, 112 cas de vols avec violence, 1209 cas de vols avec effraction, 286 cas de vols par ruse, 478 cas de vols d'automobile et deux roues, 1277 cas de vols simples et au

préjudice de particuliers, 208 cas de destructions et dégradations de biens.

- *L'inflexion du profil des criminels: une majorité de jeunes ivoiriens*

Selon les données fournies par la Préfecture de Police de Man, l'origine des prévenus par type d'infraction (figure 5), montre que plus 80% des infractions sont commises par des jeunes ivoiriens.

Pourcentage

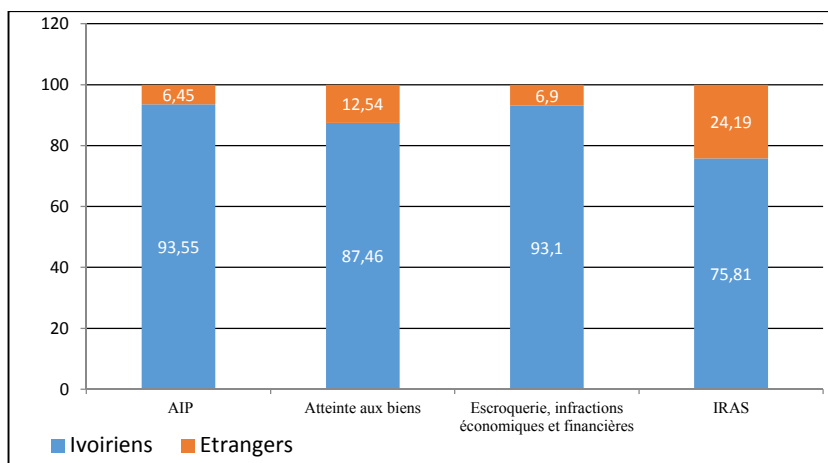


Figure 5: Origines des prévenus par type d'infraction

Source : Préfecture de Police de Man, 2015

Il ressort de cette figure que 93% des atteintes à l'intégrité physique (AIP) telles que les violences physiques, sexuelles et accident de la voie publique, 87% des atteintes aux biens (vols avec armes, effraction, dégradation de biens...) et 93% des escroqueries et infractions économiques (escroquerie, abus de confiance, et faux en écriture) sont commises par des nationaux. En revanche, 25% des infractions révélées par activité de service (IRAS) telles que la détention illégale d'armes à feu, stupéfiants, recels, faux documents d'identité sont commises par des étrangers en majorité des

Guinéens, Maliens et Burkinabè. Du point de vue socioéconomique, ces délinquants restent des jeunes désœuvrés âgés entre 25-27 ans.

2.2. Une criminalité inégalement répandue

- *Une criminalité en mouvement*

L'analyse des infractions par localité montre qu'en 2011, Guiglo, avec 199 infractions enregistrées soit 34.07%, était la plus importante poche criminogène. En 2012 le département de Man avec 2047 infractions (50,33%) enregistrées sur 4067 est devenu la plus grande poche de criminalité de l'ouest. Il maintiendra cette position en 2013, avec 1704 infractions enregistrées sur un total de 3808 soit 44,75%. Les années suivantes confirment ce statut.

- *Criminalité et brigandage : des phénomènes plus développés dans les villes*

Les défis sécuritaires actuels restent en milieu urbain. En effet, seulement 106 cas d'infractions ont été signalés en milieu rural (soit -1% des infractions) contre 16481 déclarés dans l'ensemble du district.

- *La cartographie de l'insécurité dans le District des Montagnes*

Les données collectées auprès de la Police nationale les cinq années après la crise permettent d'établir une géographie de la criminalité dans le District des Montagnes (cf. figure 6):

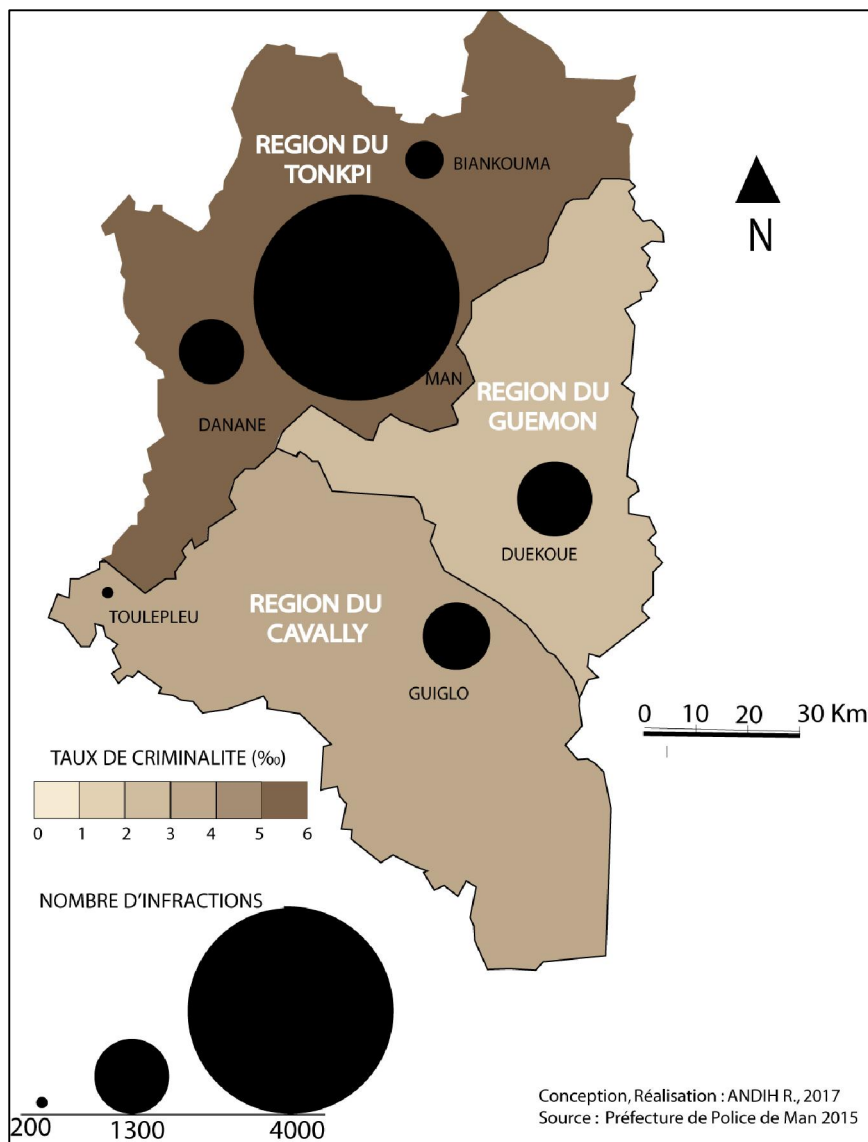


Figure 6: Répartition de la criminalité dans le District des Montagnes

Selon les données de 2015 :

- La ville de Man (chef-lieu de la région du Tonkpi) cristallise la plus forte insécurité. Avec près de 4000 infractions, la criminalité y est plus développée ;
- Duékoué (chef-lieu de région du Guémon), localité ayant été marquée par les formes les plus endémiques et criminelles de la violence dans l'ouest ivoirien, se présente comme la deuxième poche d'insécurité à l'ouest avec 1393 infractions ;
- Guiglo (chef-lieu de la région du Cavally) est la localité qui a la violence la moins endémique (1252 infractions) malgré sa taille et la présence de tous les facteurs confligènes ;
- Danané avec ses 1203 infractions est la deuxième ville la plus dangereuse de la région du Tonkpi. Toutefois, sur l'ensemble du District, elle apparaît comme une localité où la criminalité est moins endémique. Elle est classée en quatrième position malgré sa situation frontalière avec le Libéria ;
- Biankouma (département de la région du Tonkpi) vient en cinquième position des villes criminogènes (697 infractions) du District des Montagnes ;
- Toulepleu (département de la région du Cavally) avec 212 infractions reste la localité la moins dangereuse de la région. Toutefois, sa situation à la frontière libérienne (soumise à plusieurs attaques) introduit dans la criminalité locale une dimension transfrontalière. Ce qui ne manque pas d'attiser la question du maintien psychologique de la violence dans un contexte de fortes migrations agricoles.

Appliquée à l'ensemble du District des Montagnes, il ressort que la région du Tonkpi enregistre le taux de criminalité le plus élevé avec 5,5 ‰. Ce qui la place en tête des régions les plus dangereuses. Elle est suivie de la région du Cavally (3,2 ‰) et le Guemon (2,1 ‰).

2.3. Une criminalité faiblement résorbée dans le District des Montagnes

- Une faiblesse des actions résolues

Comme le montre le tableau 1 établi à partir des sources de police, l'on note une faiblesse du nombre des affaires résolues dans le District des Montagnes depuis la fin de la crise postélectorale (2011).

Tableau 1: Evolution des affaires résolues de 2011 à 2015

Années		2011	2012	2013	2014	2015
Affaires déclarées		584	4067	3806	4261	3867
Affaires résolues	Nombre	104	777	653	924	939
	Pourcentage (%)	17,81	19,10	17,16	22	24

Source : Préfecture de police de Man, 2015

En 2011, sur un volume global de 584 affaires portées à la connaissance des services de Police, 104 ont été résolues ; ce qui représente un taux de résolution de 17.81%. Les fermetures du tribunal de Man et de la maison d'arrêt et de correction de la ville ont été un handicap au bon fonctionnement des services de Police. Les déferrements se faisaient à Daloa situé (195 Km des commissariats d'arrondissement ou de circonscription).

En 2012, sur 4067 infractions à la loi pénale, 777 ont été résolues ; ce qui représente un taux de résolution de 19,10 %.

En 2013, ce taux est descendu à 17,16 %. Les deux années qui ont suivi, l'on a observé une hausse des affaires résolues à 22% (2014) et 24% (en 2015). Si les atteintes à l'intégrité physique, les atteintes aux biens et les affaires d'escroquerie et infractions économiques sont des affaires faiblement élucidées (moins de 25%), en revanche les infractions révélées par l'activité des services connaissent un taux d'élucidation élevé (plus de 72%) les deux années.

Cette analyse traduit les difficultés de l'Etat à assurer la sécurité des populations dans le District des Montagnes. Une situation qui s'explique par la faiblesse des capacités opérationnelles des forces de police et la criminalité transfrontalière.

- *Une faiblesse des capacités opérationnelles*

- Pour la sécurisation dans les villes

Les opérations de sécurisation sont menées par la Préfecture de Police de Man, le premier et deuxième arrondissement de Man, les commissariats de Police de Duékoué, de Guiglo et de Danané. A Man, elles portent sur la sécurisation de la maison d'arrêt et de correction de la ville, de la résidence du Président de la République, de la Direction générale du trésor, des lieux de culte, des espaces ludiques 24h/24: assurées que par 19 agents. Quant aux patrouilles qui s'effectuent dans les villes, elles mobilisent toutes les forces de sécurité et de défense pour un total 59 employés mobilisés. Ce qui s'avère très insuffisant pour juguler la criminalité, surtout dans les quartiers sensibles comme Nikla (Guiglo), Carrefour et quartier Guéré (Duékoué), Thérèse (Man), etc.

- Pour la lutte contre la criminalité transfrontalière et le trafic de drogue

Le trafic d'armes et la criminalité transfrontalière sont très importants dans la région. Selon les rapports d'activités de la préfecture de police de Man, en 2011, quatre pistolets de fabrication artisanale de calibre 12, un fusil de chasse, 202 munitions et quatre grenades ont été retirés à des malfrats interpellés par les services de police. Cela ne représente qu'une infirme partie des armes qui circulent dans la région du fait de la crise et du processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR) qui a été insuffisamment mené.

Dans la lutte contre les trafics illicites des drogues et stupéfiants, les services de Police ont saisi depuis 2011, plus de 1 603 kilogrammes

de cannabis. Toutefois, les moyens de mobilité (quelques motos) restent faibles devant la grande étendue du territoire.

Face à la criminalité persistante dans le district et devant les difficultés à maintenir la stabilité dans cette région où les violences intercommunautaires sont récurrentes, l'Etat a opté pour une sécurisation basée sur un redimensionnement territorial des forces dans cette région. Il a mis en œuvre une police de proximité depuis 2014.

3. Stratégies de sécurisation de l'Ouest: déterminismes spatiaux et socio anthropologiques pour un redimensionnement territorial des forces

3.1. La police de proximité : un nouveau paradigme efficace de redéploiement spatial des forces de police

- *Une nouvelle doctrine en expérimentation*

La police de proximité est la doctrine d'emploi des forces de la police nationale qui privilégie la police préventive à la police répressive. C'est un dispositif sécuritaire participatif qui implique les populations locales (populations, élus, société civile) dans la collecte de l'information nécessaire à la police nationale en vue de lutter efficacement contre l'insécurité. Elle est placée sous l'autorité du Préfet de l'administration territoriale, assisté des administrations déconcentrées des ministères techniques. Sa mise en œuvre nécessite la création de comités régionaux, communaux, locaux de sécurité (MINISTRE DE L'INTERIEUR, 2014). En phase d'expérimentation depuis 2014 à l'ouest de la Côte d'Ivoire dans le District des Montagnes, la Police de Proximité connaît des résultats satisfaisants.

- *Un bilan encourageant*

Après trois années de mise en œuvre, des points de satisfaction sont à noter au regard des initiatives menées sur le terrain. Selon le Rapport (de 2017) sur la mise en œuvre de la Police de Proximité dans le District des Montagnes, ces points sont les suivants :

- Les différents arrondissements et commissariats de Police ont procédé à un découpage des leurs différentes zones de compétence. Des Officiers et des agents de Police de Proximité ont été désignés et présentés dans les zones considérées;
- Des activités communautaires telles que la construction de pont (Danané), l'électrification ou l'éclairage public de certains quartiers (à Duékoué, Man et Danané) ont été réalisées.
- 90% des arrestations dans la région ont bénéficié du concours de la population (dénonciation, implication dans la définition des besoins sécuritaires, appels téléphoniques) dans les différentes villes qui exécutent la Police de Proximité depuis les six derniers mois de 2015 ;
- Le climat de confiance entre la population et la Police et entre la population et la Justice est amélioré. Il permet au parquet d'être désormais saisi de plusieurs cas d'infractions constatés; de détruire des fumoirs et d'arrêter des trafiquants de drogues (à Danané, Duékoué, Man) et de démanteler des gangs à travers l'arrestation de plusieurs criminels (Duékoué).
- La proactivité de la police permet de lutter contre les agressions juvéniles « phénomène de microbe, parade de moto » à Man.
- Des Policiers de Proximité sont déjà investis dans leur rôle de médiateur dans les problèmes communautaires (à Duekoué, Man et Biankouma) ou la lutte contre violences basées sur le genre (VBG) tels excisions, viols, etc.

Ce bilan encourageant ne devrait toutefois pas voiler les nombreux défis qui restent encore à relever pour parvenir à toutes les dimensions de la sécurité humaine dans le District des Montagnes.

3.2. Les déterminismes spatiaux et socio anthropologiques pour une réduction des faits de criminalité à l'ouest

Pour une amélioration de la situation sécuritaire dans le District des Montagnes, l'approche géographique de l'analyse des faits de criminalité permet de faire les recommandations suivantes:

- *Prendre en compte les dimensions spatiales dans l'organisation de la sécurité dans le District des Montagnes*

La situation des défis sécuritaires dans une perspective d'échelles d'intervention est plus que nécessaire. Vu que de nombreux conflits secouant l'ouest ont des ressorts qui dépassent le contexte local, il convient d'inscrire les défis sécuritaires à relever à plusieurs niveaux. :

-Au niveau local (commune, village, quartier), il convient de prendre en compte les velléités entre quartiers et personnes cohabitant sur le même terroir et tenir compte des spécificités de chaque quartier (étendue, composition ethnique, accessibilité, organisation sociale...). Il convient aussi de prendre en compte les mécanismes locaux de gestion des conflits existant dans les communautés. Les quartiers devenant ainsi les échelles de base pour les interventions. A ce niveau, la déconcentration effective de la Police et son appropriation par l'ensemble des Directeurs Centraux doit suivre. Les policiers de proximité doivent être effectivement déployés sur le terrain, en nombre suffisant pour rapprocher les populations des services de police. Il importe à cet effet d'ouvrir des commissariats de Police à Bangolo, Zouan Hounien, Taï et Sipilou.

- Au niveau régional, il faut prendre en compte la situation géographique de chaque région du district (Tonkpi, Guemon ou Cavally), l'influence du relief, de la végétation, la structure démographique, les ressources, les spécificités économiques des départements et leurs impacts sur l'économie régionale.

- *Prendre en compte les dynamiques transfrontalières et sous régionales*

Les dynamiques transfrontalières avec le Libéria se situent à deux niveaux. D'une part sécuritaire, liée à la possibilité que des groupes armés proches de l'un ou l'autre groupe ethnique (Khran/Guéré et Guio/Yacouba) soient mobilisés à un moment ou à un autre pour déstabiliser la région. D'autre part, la dynamique transfrontalière est portée par les mouvements de réfugiés dans les deux sens. Une partie non négligeable de la population autochtone (Guéré) qui a fui la Côte d'Ivoire pendant la dernière crise reste encore aujourd'hui hésitante à revenir pour des raisons variées, y compris des intimidations. Intégrer les mouvements transfrontaliers dans le système de sécurisation de la police de proximité permet également de lutter plus efficacement contre les trafics d'armes et de drogues. Au niveau opérationnel, la formation sur le trafic illicite de stupéfiants et drogues et leur prolifération dans l'ensemble de la région Ouest africaine devrait donc permettre de contrôler les frontières afin de lutter efficacement contre les différents trafics transfrontaliers.

L'autre dynamique sous-régionale est l'immigration « encadrée » d'une nouvelle génération d'arrivés de la région CEDEAO. Non seulement, cette nouvelle vague d'immigration est difficile à gérer pour la population accueillante, mais elle présente aussi de nouveaux défis intercommunautaires, et même intra-communautaires avec les immigrants de vagues antérieures. C'est pourquoi, la mise en place de la police de proximité à l'ouest du pays doit inclure l'élaboration de mécanismes de prévention de la récurrence de violence aux frontières et rendre la situation ivoirienne plus résiliente aux instabilités au Libéria. Il ne faut pas négliger le contrôle de l'afflux massif d'immigrants dans cette région où les conflits sont déjà bien installés et les capacités de les gérer sont limitées.

- *Prendre en compte les déterminismes socio-anthropologiques*

Il est important de reconnaître que les problèmes d'insécurité dans le District des Montagnes ne pourront pas trouver de solutions uniquement au niveau local, encore moins par des forces exclusivement extérieures. Ils ne le seront que de manière globale et intégrée.

- La résolution des problèmes communautaires aussi bien en milieu urbain que rural

La sécurité dans le District des Montagnes (« poudrière ethnique » de la Côte d'Ivoire) ne pourra s'améliorer que si les gouvernants prennent à bras le corps les conflits intercommunautaires et notamment la problématique du vivre ensemble. L'exploitation des alliances et parentés à plaisanterie est plus que nécessaire. Il convient de faire évoluer les attitudes et engager les différentes communautés dans la gouvernance locale de la sécurité de manière constructive, d'établir des plateformes sécuritaires non-ethniques basées sur les besoins globaux de sécurité humaine de la population de l'ouest, et non pas sur des besoins spécifiques des groupes ethniques.

En milieu rural, les problèmes communautaires basés sur le foncier rural devront être revisités dans l'ensemble du district.

- S'inspirer des atouts de la sécurité humaine traditionnelle appliquée en pays Dan et Wê

Dans les sociétés traditionnelles de la région la sécurité est confiée à des unités sociopolitiques. Ainsi, chez les Dan ou Yacouba (peuples de la région du Tonkpi), la sécurité est confiée à la tribu, au clan et au village (Schwartz, 1971) avec pour responsables les patriarches et les chefs de guerre. Chez les Wê (Guéré et Wobè), la sécurité est assurée par une unité politico-militaire formant la confédération guerrière. Les responsables sont les chefs de guerre, les patriarches et les associations secrètes.

Les fondements règlementaires de cette sécurité sont formés du système des interdits, des rites d'intégration à la société, de l'autorité et du contrôle social (le patriarche pour le lignage, le chef de village pour le village et le chef guerrier pour la confédération).

Discussion

L'instabilité dans l'ouest du pays a de tout temps été observée à partir des conflits fonciers entre wê et populations allochtones baoulé ou allogènes burkinabè. Les résultats de cette étude

montrent que dan et wê étant des sociétés de tradition guerrière, ont souvent recours à la violence pour résoudre leurs problèmes. Cela est confirmé par l'étude de Schwartz A (1971) sur tradition et changements en pays guéré. Pour lui, « les relations d'hostilité entre groupements étaient quasi permanentes et la guerre était considérée comme un moyen normal de règlement des conflits ».

L'analyse des faits de criminalité fait ressortir une prédominance des infractions sur les biens (vols de tout genre) ces deux dernières décennies. Toutefois, les violences à caractère sexuel exercées sur les femmes dans la région ont une origine lointaine. L'étude confirme les résultats antérieurs du Mémorial de Côte d'Ivoire (1987) et ceux de Apata S (2017) qui positionnent le District des Montagnes comme la zone du pays où la persistance des mutilations génitales féminines est encore forte avec 74% à Man, 68% à Danané, 56% à Duékoué. Les caractéristiques des prévenus des infractions montrant que le profil des criminels (80% de jeunes ivoiriens) n'a pas changé depuis l'époque coloniale où le délinquant se présentait à 25% comme un émigré non ivoirien, le plus souvent c'est un Ivoirien qui a entre 25 et 27 ans (Mémorial de Côte d'Ivoire, 1987).

Sur la répartition de la criminalité dans le District, les résultats montrant un déplacement des poches de criminalité vers la ville de Man (région du Tonkpi) alors qu'elle est restée longtemps dans le pays wê (Cavally et Guemon) rejoignent ceux du mémorial. Selon la cartographie du crime et du brigandage de l'année 1932, 5 à 7.4% des détenus dans les prisons coloniales étaient originaires de la région du Guemon et 2,5 à 4,9% venaient du Cavally (Mémorial, op cit. p.250).

La résolution des problèmes communautaires aussi bien en milieu urbain que rural a dévoilé qu'il faudrait exploiter les alliances et parentés à plaisanterie. A cet effet, la lecture de la carte des alliances interethniques de Côte d'Ivoire produite par l'Université des Temps Libres d'Abidjan permet de situer ce mécanisme à deux niveaux. Le premier devra promouvoir les alliances directes, c'est-à-dire, entre deux peuples alliés (pacte de sang, pacte d'assistance, accord de bon voisinage, pacte de non-agression...) avec une

application systématique de la règle. Même, en cas d'accident mortel, nulle part, n'intervient le tribunal moderne (Amoa, 2009). Aussi, l'étude de Schwartz (1971) permet de soutenir que la conception de la sécurité traditionnelle wê et dan garantissait une sécurité humaine dans la société. Elle montre que dans ces sociétés, les mécanismes de maintien ou de rétablissement de l'ordre s'appuient sur trois systèmes. Il s'agit du système de prévention assuré par les protecteurs, les rites propitiatoires effectués contre le mal (telles que la sorcellerie et les attaques) et la pauvreté, le système d'intervention fondé sur le règlement pacifique ou par la force, les thérapeutiques. La répression appliquée selon la gravité de la faute (par des amendes, des châtiments corporels et le bannissement) permettait de rétablir l'ordre.

Conclusion

Nous retenons que l'endémisme de la violence dans le District des Montagnes est lié aux luttes pour le contrôle de l'espace vital engagées par les peuples et acteurs en présence depuis des siècles dans la région. Avec une prédominance des atteintes aux biens, les faits de criminalité se sont accrus depuis la crise postélectorale de 2011. Un déplacement de la poche de criminalité s'est opéré du Cavally au Guemon et au Tonkpi où la grande métropole de Man connaît le plus grand nombre d'infractions. Avec les trafics d'armes et de drogues la criminalité s'est enracinée dans les villes tandis que les attaques aux frontières observées après les guerres (du Libéria et de la Côte d'Ivoire), donnent une dimension internationale à une insécurité demeurée spatialement localisée.

Engager systématiquement les populations dans la formulation de priorités visant une sécurité redimensionnée (territorialisée) comme la police de proximité expérimentée depuis 2014, nécessite l'implication des sciences sociales comme la Géographie. L'approche spatiale utilisée permet de comprendre les enjeux territoriaux liés à la conquête foncière, à l'utilisation des ressources locales et à la maîtrise d'une sécurité plus globale.

Références Bibliographiques

AMOA, U., 2009, « Pactes de stabilité et construction de la confiance dans le processus de cohésion sociale » in *Synergies Afrique centrale et de l'ouest*, n°3-2009 pp : 85-99.

APATA S., violences sexuelles et conjugales faites aux femmes et aux filles : regard porté sur la société ivoirienne ? Centre de conseils et d'appui pour les jeunes en matière de droit de l'homme (CODAP) www.codap.org, consulté le 16 /1/2018, 5 p.

CERAP/ UNDP/ SFCG, 2012, *Evaluation des mécanismes et comités de paix dans les zones de l'ouest et du sud-ouest de la Côte d'Ivoire*, Abidjan, Editions du CERAP, 82 p.

DACHERM, 2003, « Chroniques des violences ordinaires, parcours d'un jeune paysan burkinabé immigré en Côte d'Ivoire. » in *Journal des africanistes*, pp : 137-161.

DIABATÉ H., (S/D) 1987, *Mémorial de la Côte d'Ivoire : Les fondements de la nation ivoirienne*, Abidjan, Editions AML, t.1, 290 p. (pp. 124-133).

DIABATÉ H., (S/D) 1987, *Mémorial de la Côte d'Ivoire : La Côte d'Ivoire coloniale*, Abidjan, Editions AML, t.2, 304 p. (pp. 249-250).

DIRECTION DE LA POLICE NATIONALE, 2015, *Rapport annuel d'activités 2015 de la Préfecture de police de Man*, 20 p.

EKANZA S.P., 2006, *Côte d'Ivoire : terre de convergence et d'accueil (XV^e- XIX^e siècles)*, Abidjan, Editions du CERAP, 119 p. (pp. 24-26, 33-36, 73-75).

FAURE Y.A., MEDARD J.P., 1982, *Le complexe politico-économique. Etat et bourgeoisie en Côte d'Ivoire*, Paris, Editions Karthala, 276 p.

INTERPEACE, 2013, *Dynamiques et capacités de gestion des conflits à l'ouest de la Côte d'Ivoire : le cas des régions du Cavally et du Guémon*, Abidjan, 105 p.

KIPRE P., 1999, *Histoire de la Côte d'Ivoire*, Evreux, Editions AML, Nathan, 112 p.

SCHWARTZ A., 1971, Tradition et changements dans la société Guéré, Paris, ORSTOM, 1971, 260 p. (pp. 33-39, 149-152, 152-160, 173-189).

TOURÉ I., KOUAMÉ N., 1994, « La violence urbaine en Côte d'Ivoire : Le cas de la ville d'Abidjan » In : *Urban Violence in Africa : Pilot Studies (South Africa, Côte-d'Ivoire, Nigeria)* [en ligne]. Ibadan : Institut français de recherche en Afrique, 1994 (généré le 29 janvier 2016). <http://books.openedition.org/ifra>, pp 59-108.

VIDAL C. et LE PAPE M., 2002, Du conflit politique aux menaces entre voisins. Deux témoignages abidjanais. Côte d'Ivoire, l'année terrible, 1999-2000, Paris, Karthala, pp. 215-252

WIKIPEDIA, 2017, La police de proximité en France, [https//.fr.Wikipedia.org](https://fr.Wikipedia.org). Consulté le 13 janvier 2017.